



**DIRECTION DES GRANDS TRAVAUX
ET DES INVESTISSEMENTS DE DEPLACEMENT
SERVICE MAITRISE D'OUVRAGE**

Commune de BORDEAUX

**Aménagement du cours de Verdun (entre le cours Xavier
Arnozan et la place Tourny), de la Place
Tourny et du cours Clémenceau**

Dossier définitif du projet

Par délibération n°2011/0232, en date du 29 avril 2011, le Conseil de Communauté a décidé de l'ouverture de la concertation publique préalable relative au projet d'aménagement du Cours de Verdun (entre le cours Xavier Arnoz et la place Tourny), de la Place Tourny, du Cours Clémenceau, de la rue du Docteur Nancel Pénard, du cours d'Albret, de la rue Claude Bonnier (entre la rue du Château d'Eau et le cours d'Albret) et de la place du Colonel Raynal, d'une longueur totale de 2 kilomètres, par une rénovation générale et la création de couloirs de bus afin d'améliorer la vitesse commerciale et la régularité des transports en commun du réseau TBC. Cette concertation publique s'est déroulée du 27 juin 2011 au 19 juillet 2013 inclus et le bilan a été approuvé par délibération n° 2013/0602 du 27 septembre 2013

L'analyse des contributions permet de relever que l'opportunité même du projet n'est pas remise en cause.

La Communauté urbaine de Bordeaux a ainsi précisé les objectifs poursuivis découlant de son choix d'un aménagement à savoir, réaliser un aménagement qualitatif du cours de Verdun (entre le cours Xavier Arnoz et la place Tourny), de la Place Tourny et du Cours Clémenceau, intégrant des couloirs de bus afin d'améliorer la vitesse commerciale et la régularité des transports en commun du réseau TBC.

Présentation du dossier définitif du projet

Il s'agit d'arrêter le dossier définitif de ce projet d'aménagement dans sa nature et ses caractéristiques essentielles et le tenir à la disposition du public.

Le projet d'aménagement de voirie se situe sur la commune de Bordeaux.

La longueur de ce projet est de 950 m décomposés en trois secteurs :

Aménagement de la place Tourny (tranche ferme du marché de maîtrise d'oeuvre à conclure),

Aménagement du cours de Verdun (entre le cours Xavier Arnoz et la place Tourny) (tranche conditionnelle 1 du marché de maîtrise d'oeuvre à conclure),

Aménagement du cours Clémenceau (tranche conditionnelle 2 du marché de maîtrise d'oeuvre à conclure).

Le profil en travers proposé sur les cours consiste en :

- une chaussée avec une file de circulation par sens,
- deux couloirs bus en latéral,
- deux bandes de stationnement longitudinal,
- deux trottoirs élargis,
- des aménagements cyclables continus.

Le coût de cette opération est estimé à 12 500 000 € hors taxe ($\pm 15\%$ valeur janvier 2013).

S'agissant des conséquences du projet sur l'environnement, la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact en application de l'article R 122-3 du code de l'environnement sera réalisée par la Communauté de Bordeaux auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ce qui permettra d'évaluer les éventuels effets sur l'environnement et les mesures de réduction à considérer dans la mise en œuvre de ce projet d'aménagement de voirie.

